

le Mag'

BONVILLE-GELLAINVILLE

JANVIER 2021
#26



NOUVELLE
ÉQUIPE,
*nouveaux
défis*

P.06

P.4

L'interview

RENCONTRE AVEC NOTRE MAIRE,
CHRISTOPHE LEROY

P.11

L'actu

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS
DU PARC DE L'ÉQUERRE

P.22

Associations

UNE ANNÉE
EN DEMI-TEINTE

Agenda des manifestations 2021

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Janvier

- Mardi 12 janvier** • Le Club
Assemblée Générale • Petite Salle
- Mercredi 13 janvier** • Les Z'Apertés
Assemblée Générale • Grande Salle
- Vendredi 15 janvier** • Comité des Fêtes
Assemblée Générale • Périscolaire
- Jeudi 14 ou jeudi 21 janvier** • Mairie
Vœux • Petite et Grande Salles
- Samedi 16 janvier** • Baseball
Assemblée Générale • Grande Salle
- Vendredi 29 janvier** • A.C.J.
Assemblée Générale • Petite Salle

Février

- Samedi 20 février** • Comité des Fêtes
Repas Intersections • Grande Salle
- Dimanche 28 février** • V.A.B.
Assemblée Générale • Petite et Grande Salles

Mars

- Samedi 6 mars** • Comité des Fêtes
Belote • Petite et Grande Salles
- Dimanche 7 mars** • Chasse
Comptage des perdreaux
- Du 26 au 28 mars** • Les Z'Apertés
Représentations théâtrales • Petite et Grande Salles

Avril

- Du 2 au 4 avril** • Les Z'Apertés
Représentations théâtrales • Petite et Grande Salles
- Lundi 5 avril** • Comité des Fêtes
Chasse aux œufs
- Samedi 17 avril** • V.A.B.
Repas + balades Chartres • Grande Salle
- Mardi 13 ou mardi 20 avril** • GEODE
Assemblée Générale • Grande Salle

Mai

- Samedi 8 mai** • Formes et Couleurs
Salon du petit format • Petite et Grande Salles
- Dimanche 9 mai** • A.C.J.
Bric-à-brac • Terrain
- Outil en Main** • Portes ouvertes

Juin

- 5 et 6 juin** • V.A.B.
Fête sur le terrain • Grande Salle
- Vendredi 18 juin** • Chasse
Assemblée Générale • Petite Salle
- Samedi 19 juin** • Comité des Fêtes
Méchoui • Grande Salle
- Mercredi 23 juin** • Outil en Main
A.G. (remise de prix) • Grande Salle
- Jeudi 24 juin** • A.C.J.
Repas champêtre • Petite Salle
- Dimanche 27 juin**
Anciens Sapeurs-Pompiers
Bric-à-brac • Frigo Grande Salle

Juillet

- Mercredi 14 juillet** • Municipalité
Repas du 14 juillet • Grande Salle

Septembre

- Samedi 4 septembre** • A.C.J.
Randonnée pédestre
- Samedi 11 septembre** • Outil en Main
Portes ouvertes
- Samedi 11 et dimanche 12 septembre**
Comité des Fêtes • Foire aux vins • Petite et Grande Salles
- Vendredi 17 septembre** • Chasse
Assemblée Générale • Petite Salle

Octobre

- Samedi 9 octobre** • Comité des Fêtes
Belote • Petite et Grande Salles

Novembre

- Jeudi 11 novembre** • Municipalité
Cérémonie officielle • Petite Salle
- Dimanche 21 novembre** • Municipalité
Banquet municipal • Petite et Grande Salles
- Mardi 23 novembre** • GEODE
Réunion de fin d'année • Grande Salle

Infos pratiques

COORDONNÉES MAIRIE

7, rue de la mairie - Bonville
28630 Gellainville

☎ 02 37 28 69 87

✉ secretariat@mairie-gellainville.fr

🌐 www.bonville-gellainville.fr

📍 Bonville-Gellainville

Lundi et jeudi de 9h à 12h

Mardi de 14h à 18h30

Fermée le mercredi

Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30

ASTREINTE

Monsieur le maire :

Christophe Leroy : 06 09 69 77 81

Adjoints :

Thierry Héron : 06 70 75 33 34

Sylvie Behetre : 06 32 32 60 38

Claudine Moulin : 06 20 88 01 66

TARIFS 2021 • LOCATION SALLE POLYVALENTE

	Résidents + CE Z.A. de Gellainville	Non résidents + C.E. extérieurs	Professionnels à but lucratif
WEEK-END			
Grande salle	340 €	810 €	1110 €
Cuisine	75 €	135 €	150 €
Petite salle avec cuisine	235 €	465 €	690 €
JOURNÉE (semaine uniquement)			
Grande salle	165 €	400 €	550 €
Cuisine	35 €	65 €	65 €
Petite salle avec cuisine	120 €	245 €	340 €
VIN D'HONNEUR (4 heures)			
Hall d'entrée avec bar	70 €	180 €	-
Grande salle	120 €	350 €	-
Cuisine	30 €	65 €	-
Petite salle avec cuisine	95 €	250 €	-

Caution forfaitaire : 1 000 € répartis comme suit : 800 € en dédommagement d'éventuelles dégradations, 200 € retenus si le ménage est non ou mal fait. Le montant de la location comprend la participation aux charges de fonctionnement (eau, chauffage et électricité).

Sommaire

L'interview



RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE MAIRE

P.04

L'actu



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

P.06

L'agglo



ZOOM SUR L'AGGLO

P.16

Budget



LE BUDGET 2020

P.17

Le quotidien



LE QUOTIDIEN DE NOTRE COMMUNE

P.18

Retour en images



REVIVEZ L'ANNÉE 2020 EN IMAGES

P.20

Les associations



TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOS ASSOCIATIONS

P.22

Le Mag' de la commune de Bonville-Gellainville est édité annuellement pour le compte de la mairie de Bonville-Gellainville 7, rue de la mairie - Bonville - 28630 Gellainville - Tél. : 02 37 28 69 87

Directeur de la publication : Christophe Leroy, maire de Gellainville

Comité de rédaction : Sylvie Behetre, Thierry Héron, Claudine Moulin, Marc Pinsard, Anita Rivière, Emmanuel Dupin, Véronique Préveaux

Création et mise en page : Lemon Création - 3, avenue Nicolas Conté 28000 Chartres - Tél. : 02 37 88 11 66 - www.lemon-c.com

© Photos : droits réservés et iStock

Parution : janvier 2021 - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Magazine gratuit, ne peut être vendu.



Rencontre avec... Monsieur le maire, Christophe Leroy

DEPUIS 2016, VOUS OCCUPEZ LE POSTE DE PREMIER ADJOINT AUX CÔTÉS DE M. PRÉVEAUX, ET C'EST UN PEU PAR HASARD QUE VOUS ÊTES DEvenu MAIRE. RACONTEZ-NOUS...

M. LEROY : J'ai été amené à suivre le chantier des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente en 2012 dans le cadre de mon activité professionnelle ; c'est dans ce contexte que j'ai fait la connaissance des élus de Gellainville.

Au fil des réunions de chantier, des affinités se sont créées et c'est tout naturellement que j'ai été sollicité pour me présenter aux élections municipales de 2014, la Municipalité trouvant qu'il était intéressant d'avoir une personne avec des compétences techniques au sein du conseil. J'ai donc rejoint la nouvelle équipe municipale avec la casquette « Monsieur Technique ». En 2016, suite au départ du premier adjoint, M. Préveaux m'a proposé de prendre le relais. J'ai accepté cette fonction sans me douter que trois ans plus tard, il me demanderait de lui succéder !

COMMENT S'EST PASSÉE LA TRANSITION AVEC VOTRE PRÉDÉCESSEUR ?

La passation s'est faite naturellement, en bonne intelligence, avec l'envie de bien faire. Encore aujourd'hui, M. Préveaux reste disponible pour certains sujets dont il a l'antériorité ; je peux compter sur lui pour m'épauler.

VOUS PRENEZ VOS FONCTIONS PENDANT UNE PÉRIODE PLUS QU'EXCEPTIONNELLE... COMMENT VIVEZ-VOUS CETTE SITUATION ?

Élu le 15 mars 2020 et confiné le 17 ! Un démarrage très compliqué pour un premier mandat. J'ai accepté les fonctions de maire sous certaines conditions. Étant donné que j'occupe toujours mon poste de directeur technique au sein de la « Société Chartraine d'Électricité », j'avais besoin d'une équipe pleinement investie et disponible sur laquelle je puisse

m'appuyer. Tout seul, c'était voué à l'échec ! C'est pour ces raisons que le choix de M. Thierry Héron, retraité France Télécom et Mme Sylvie Behetre, responsable administrative, respectivement 1^{er} et 2^{ème} adjoint, s'est imposé à moi.

AVEZ-VOUS UN SOUVENIR MARQUANT DE VOTRE EXPÉRIENCE D'ÉLU AU PRÉCÉDENT MANDAT ?

La naissance du petit Jonas en 2017, dans le véhicule de ses parents sur la 154 à hauteur de la Grande Rue, faute de temps pour gagner la maternité du Coudray. Un événement exceptionnel que la Municipalité a souhaité marquer en remettant à ce jeune enfant la médaille communale.

Je félicite toute mon équipe sans exception pour son implication. Nous avons 15 conseillers investis avec un fort esprit d'initiative.

QUELS SONT LES PREMIERS CHANTIERS SUR LESQUELS TRAVAILLE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ?

Nous travaillons dans la continuité des travaux engagés au précédent mandat, mais pas seulement ; la nouvelle équipe arrive aussi avec ses nouvelles idées ! Nous avons projeté dès 2021 de réhabiliter le presbytère en logement communal d'urgence. Un gros chantier : plus de 200 000 € de travaux.

Malheureusement, début novembre, je me suis vu contraint de fermer l'église après avoir constaté des désordres importants (notamment des fissures sur la façade occidentale) engageant la sécurité de l'édifice (risques d'éboulements). Nous avons dû improviser un accès au cimetière.

Cette nouvelle année va donc être consacrée aux travaux de l'église et à l'aménagement des allées du cimetière afin de rendre l'église aux paroissiens le plus rapidement possible. Le chantier du presbytère sera reporté à 2022.



Les menuiseries extérieures de la mairie seront également remplacées au cours du premier trimestre 2021. Un vitrail sera intégré dans la porte d'entrée. Pour la conception de ce vitrail, nous avons lancé un challenge auprès de nos jeunes administrés. La réalisation a été confiée aux ateliers Loire.

EN UN MOT COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE ?

VOLONTAIRE. Je les félicite tous sans exception pour leur implication ! Nous avons 15 conseillers investis avec un fort esprit d'initiative ; ils se donnent à fond pour répondre aux demandes des administrés et faire évoluer la commune.

Je n'oublie pas non plus nos agents administratifs et techniques qui sont au top !

POUR REVENIR SUR LE CONTEXTE SANITAIRE LIÉ À LA CRISE DE LA COVID-19, QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MISES EN PLACE AUPRÈS DE VOS CONCITOYENS ?

Nous avons distribué des masques lavables à chaque habitant courant mai 2020. Cette initiative a été très bien accueillie. Pour certaines personnes c'était le seul masque à leur disposition à une époque où nous en manquions cruellement.

Nous avons énormément travaillé sur la mise en place des gestes barrières imposés par l'Éducation nationale au sein de nos écoles. Une nouvelle distribution de masques a eu lieu au cours du second semestre 2020. Les publics visés étaient les collégiens en septembre puis les primaires en novembre. Chaque élève a reçu une boîte de 50 masques.

Au niveau du personnel, j'ai également resserré l'application des gestes barrières : ventilation des bureaux, désinfection régulière des lieux d'accueil, désinfection des véhicules partagés, chacun ses outils et son matériel de travail.

Enfin, nous avons régulièrement appelé nos personnes âgées,

isolées et fragiles en cette période difficile ; nous avons maintenu les portages de repas à domicile et rendu service selon les besoins (courses, pharmacie...).

Contraints d'annuler le banquet municipal, nous avons offert à nos aînés un panier garni de grande qualité, composé de produits locaux.

LES SERVICES DE PROXIMITÉ RÉINTÈGRENT LA COMMUNE NOTAMMENT GRÂCE AU PARC DE L'ÉQUERRE...

Il nous tient à cœur de finaliser ce projet initié par mon prédécesseur. La 2^{ème} tranche se remplit : auto-école, micro-crèche, ambulancier sont déjà installés. Un grossiste en matériel de coiffure est attendu pour ce début d'année 2021. Nous avons d'autres demandes sous le coude. Nous espérons prochainement l'arrivée d'une boulangerie et d'un bar PMU presse.

La 3^{ème} tranche sera essentiellement à disposition des PME et artisans. Nous avons déjà quelques demandes mais il nous faut un minimum de 1 500 m² réservés pour engager la construction.

PARLEZ-NOUS UN PEU DE VOUS...

J'habite à Gellainville depuis 1998, mon épouse est native de Gellainville, j'ai 3 enfants. Je n'avais jamais imaginé rentrer dans un conseil et occuper ce poste de maire !

Je suis un homme de terrain et cette fonction est vraiment passionnante, pleine de découvertes. L'éventail des sujets est énorme !

POUR TERMINER CET ENTRETIEN, JE VOUS PROPOSE DE NOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR VOUS :

Votre état d'esprit actuel ?

Donner le meilleur de moi-même.

Votre occupation principale ?

Le travail !

Votre devise ?

On dit ce que l'on fait et surtout on fait ce que l'on dit.

Votre couleur préférée ?

Le vert.

Votre dessert préféré ?

Le Paris-Brest.

Votre principal trait de caractère ?

Rigoureux.

Ce que vous détestez par dessus tout ?

L'injustice.

En quoi aimeriez-vous être réincarné ?

En génie !



Michel Prvéaux tire sa révérence après 43 ans de mandats municipaux



Je vous laisse une belle commune, des finances saines, très peu d'emprunts et du personnel exemplaire. Une machine bien huilée et performante.



C'est par ces derniers mots que Michel Prvéaux, élu de Gellainville depuis 1977 et maire depuis 1995, a tiré sa révérence le 25 mai 2020 avant de passer le témoin au nouveau 1^{er} magistrat de la commune, Monsieur Christophe Leroy.

Que de travail accompli pendant toutes ces années pour faire de Bonville-Gellainville une commune belle et attachante ; des projets ambitieux (la zone industrielle, le Parc de

l'Équerre) voire improbables (le terrain de baseball, le giratoire sur la RN154) mais toujours avec cette volonté de servir l'intérêt général et de ne pas décevoir. En 25 ans de carrière, Michel Prvéaux aura métamorphosé sa petite commune tout en veillant à préserver son identité et son charme.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite !

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA COMMUNE LE 22 MAI 2020

Michel Prvéaux avait coutume de dire : « La médaille de la Commune n'est pas remise de façon contingente ; il ne s'agit en aucun cas d'une décoration anodine et sans fondement. C'est une noble récompense que le conseil municipal décide de remettre à une personne aux fins de gratitude ».

C'est donc à juste titre que son équipe municipale lui a remis le fameux trophée le 22 mai 2020.



Remise de la médaille de la commune
le 22 mai 2020.

Les agents municipaux

Être agent communal dans une collectivité comme Gellainville, c'est être bien plus qu'au service de la vie locale ; c'est se rendre disponible, polyvalent, au plus proche des administrés. Nos agents l'ont bien compris et œuvrent en ce sens au quotidien.

Des agents solidaires... toujours présents !



NOTRE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

- **Isabelle Meunier, secrétaire de mairie** : réalise l'ensemble des opérations relevant de la compétence de la commune et met en œuvre les politiques déclinées par l'équipe municipale.
- **Sophie Nam, adjoint administratif** : assure les missions de secrétariat et l'accueil physique et téléphonique du public.

NOTRE ÉQUIPE TECHNIQUE

- **Pascal Ains et Yannick Le Mignon, adjoints techniques** : entretiennent la commune, la voirie, les espaces verts et maintiennent en état de fonctionnement les bâtiments communaux.
- **Sylvie Guittard, agent polyvalent** : assure l'entretien des locaux et le périscolaire (accueil garderie et accompagnement bus scolaire).
- **Charlotte Barré, agent périscolaire** : assure l'accueil des enfants en garderie et les accompagne dans le bus scolaire.



La crise sanitaire qui sévit actuellement a perturbé le déroulement des élections municipales 2020.

La nouvelle équipe municipale a été élue au 1^{er} tour le 15 mars 2020. En raison du confinement mis en place le 17 mars, cette nouvelle équipe n'a pu procéder à l'élection du maire et des adjoints que le 25 mai 2020. C'est à cette date que le nouveau conseil municipal a alors pris ses fonctions au service de la population.

Tous les Élus vous remercient de la confiance que vous leur avez accordée. Les diverses compétences et le dynamisme de chacun permettront de mener à bien les projets dans un esprit de cohésion et d'engagement pour le patrimoine commun que représente notre commune.

Quelques projets pour ce nouveau mandat

- Développement du parc de l'Équerre
- Extension de la Chanteraine (phase 3)
- Réflexion sur l'aménagement d'un square au cœur de Bonville
- Modernisation de la communication
- Réflexion sur le devenir du presbytère
- Restauration de l'église
- ...

L'équipe municipale



MAIRE • Christophe Leroy

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Marc Pinsard



Anita Rivière



Gérard Amy



Nicolas Bianconi



Emmanuel Dupin



Humberto Dos Santos



Michel Azambourg



Loïc Decourtil



1^{ER} ADJOINT
Thierry Héron



2^{ÈME} ADJOINTE
Sylvie Behetre



3^{ÈME} ADJOINTE
Claudine Moulin



Serge Poitrimol



Véronique Prévieux



David Pothier

Liste des commissions et des délégations

Mandat 2020 - 2026

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DES FINANCES

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Vice-Président** : Thierry Héron
- **Commissaires** : Sylvie Behetre, David Pothier, Claudine Moulin, Véronique Préveaux, Marc Pinsard, Gérard Amy



COMMISSION DES TRAVAUX

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Vice-Président** : Thierry Héron
- **Commissaires** : Gérard Amy, Serge Poitrimol, Michel Azambourg, Humberto Dos Santos, Emmanuel Dupin, Marc Pinsard



COMMISSION DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉLABORATION DU P.L.U.

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Vice-Président** : Thierry Héron
- **Commissaires** : Claudine Moulin, Gérard Amy, Nicolas Bianconi, Emmanuel Dupin, Humberto Dos Santos, Serge Poitrimol, David Pothier



COMMISSION DES CHEMINS ET DES FOSSÉS

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Vice-Président** : Claudine Moulin
- **Commissaires** : Marc Pinsard, Serge Poitrimol, David Pothier, Emmanuel Dupin, Véronique Préveaux, Humberto Dos Santos, Thierry Héron



COMMISSION DES FÊTES ET CÉRÉMONIES, SPORTS ET LOISIRS

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Vice-Président** : Sylvie Behetre
- **Commissaires** : Claudine Moulin, Anita Rivière, Véronique Préveaux, Emmanuel Dupin, Loïc Decourtil, Gérard Amy



COMMISSION DE LA RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL ET DU SUIVI DU SITE INTERNET

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Vice-Présidente** : Sylvie Behetre
- **Commissaires** : Claudine Moulin, Véronique Préveaux, Thierry Héron, Anita Rivière, Emmanuel Dupin, Marc Pinsard



COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

- **Président** : Christophe Leroy, maire
- **Titulaires** : Sylvie Behetre, Gérard Amy, Thierry Héron
- **Suppléants** : Marc Pinsard, Nicolas Bianconi, David Pothier



COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

- **Titulaire** : Marc Pinsard
- **Suppléante** : Anita Rivière



ORGANISMES DIVERS

DÉLÉGUÉS AU SIVOS

- **Titulaires** : Christophe Leroy, Sylvie Behetre, Loïc Decourtil, Véronique Préveaux
- **Suppléante** : Claudine Moulin

DÉLÉGUÉS AU SITHOR

- **Titulaires** : Marc Pinsard, Serge Poitrimol

DÉLÉGUÉS EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE

- **Titulaire** : Thierry Héron
- **Suppléant** : Emmanuel Dupin

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

- **Représentante des élus** : Claudine Moulin
- **Représentante du personnel** : Isabelle Meunier

DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Emmanuel Dupin

DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT

- Humberto Dos Santos

DÉLÉGUÉE À LA DÉFENSE

- Anita Rivière

Retour sur la Covid-19

Le 17 mars 2020, sur décision du Président de la République, tous les Français sont confinés à leurs domiciles pour plusieurs semaines. Dans notre village, les administrés ont respecté scrupuleusement ce confinement ; il régnait alors un silence inhabituel... plus de circulation sur la Nationale 154 !

Quelques sorties étaient autorisées notamment pour les achats alimentaires de première nécessité ou pour nous promener à raison d'une heure par jour et dans un rayon d'un kilomètre autour de notre domicile.

Pendant ce temps, le maire, les adjoints ainsi que les employés communaux ont continué à gérer la commune : Isabelle, notre secrétaire de mairie a assuré les permanences à la mairie pendant que les agents techniques, Pascal et Yannick, œuvraient en alternance pour l'entretien de la commune. Sylvie quant à elle, poursuivait avec son inséparable vélo électrique le portage des repas à domicile. Charge familiale oblige, Sophie était confinée avec ses enfants.

DES OPÉRATIONS PONCTUELLES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ MISES EN PLACE :

- Appels téléphoniques et/ou services envers les personnes âgées 1 à 2 fois par semaine.
- Collecte des déchets verts assurée à plusieurs reprises par un binôme adjoint/agent technique pour ramasser les sacs de pelouse.

Ouf de soulagement le 11 mai : la France entamait progressivement son déconfinement avec le maintien des règles sanitaires, telles que le port du masque, la distanciation sociale (1 mètre minimum entre chaque personne)...



Ramassage des déchets verts en porte à porte pendant le confinement.

Soucieux du bien-être de ses administrés, le conseil municipal a distribué des masques en tissu dans chaque foyer, les 13, 14 et 15 mai 2020. Cette initiative a rencontré un vif succès ; l'accueil fut chaleureux.

À cette époque, nous étions loin de nous imaginer que nous allions entrer dans une seconde vague d'épidémie de coronavirus nous imposant un second confinement dès le 29 octobre 2020...

Le port du masque étant devenu obligatoire pour tous à partir de 6 ans, le conseil municipal a organisé une nouvelle distribution à l'intention de ses jeunes administrés.

La Covid-19 a causé l'annulation de nombreuses manifestations organisées habituellement par les associations communales :

- les représentations théâtrales en mars/avril,
- le bric-à-brac et le salon du petit format en mai,
- le méchoui du comité des fêtes en juin,
- la foire aux vins en septembre,
- les concours de cartes,
- le repas municipal en novembre.

Prenez soin de vous !

Un peu d'Histoire.... les communes, les maires et les conseils municipaux

Nous avons récemment retrouvé les anciens registres de notre commune, l'occasion de revenir sur les moments fondateurs de l'Histoire des collectivités territoriales.

LA COMMUNE

Le 12 novembre 1789, l'Assemblée nationale constituante décrète qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne.

Le 14 décembre 1789, la Constituante vote une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite division administrative en France et c'est ainsi qu'était officialisé le mouvement d'autonomie communale révolutionnaire.

Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Le 20 septembre 1792, le registre des naissances, des ma-



Registre des Mariages, Naissances et Décès

riages et des décès, tenu par le curé de la paroisse, passa sous la responsabilité d'un officier public élu. Un mariage civil était institué et célébré dans les mairies.

Les prêtres durent remettre à la mairie leurs registres des baptêmes, des mariages et des sépultures (BMS) qui furent remplacés par des registres des naissances, mariages et décès (NMD) entre les mains des préposés municipaux.

Le terme « commune », au sens de l'administration territoriale actuelle, est imposé par le décret de la Convention nationale **du 31 octobre 1793**.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal représente les habitants. Il règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. Cette compétence s'étend à de nombreux domaines.

Le conseil municipal donne son avis chaque fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique...

Le conseil exerce ses compétences en adoptant des délibérations. Ce terme désigne ici les mesures votées. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre, ou sur demande motivée d'au moins un tiers de ses membres, mais se réunit le plus souvent une fois par mois.



Mairie de Gellainville - 1939

LE MAIRE

La Constitution revient sur l'élection des agents municipaux **le 13 décembre 1799**, ils sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier consul pour les autres.

Avec la loi du 17 février 1800, l'appellation de maire revient et remplace celle d'agent municipal.

Le 22 janvier 1801, le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu **jusqu'en 1867**.

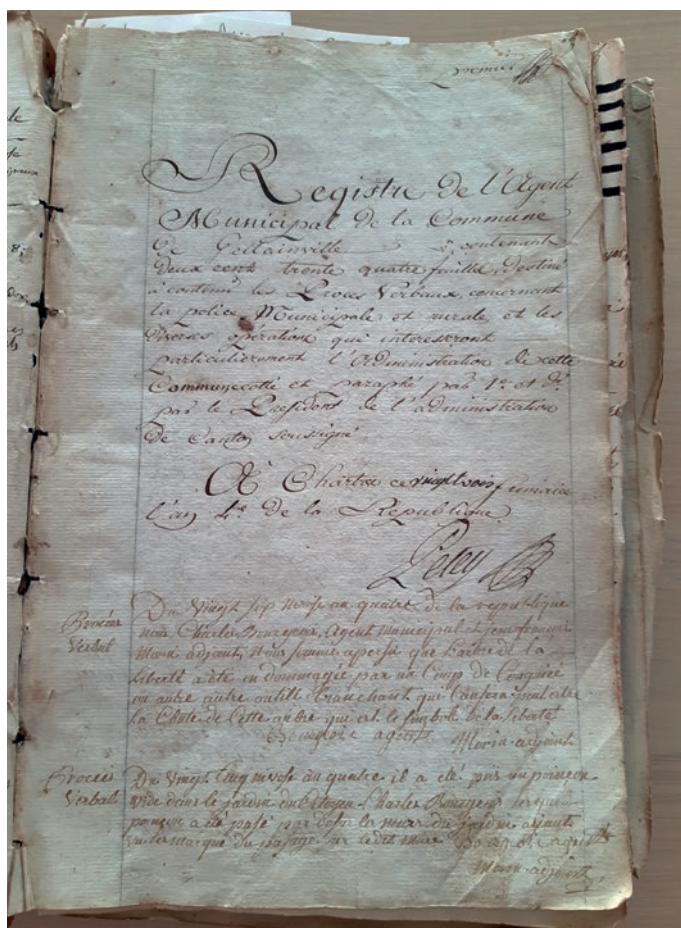
La Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux.

C'est le 5 avril 1884 qu'une loi sur l'organisation municipale, qui inspire encore de manière substantielle la législation actuelle, est promulguée ; elle établit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). Elle fixe le mandat à quatre ans.

La loi du 10 avril 1929 porte de quatre à six ans la durée du mandat des conseillers municipaux, et donc des maires.

Les communes sont gérées par le conseil municipal et par le maire. Le conseil municipal est élu au suffrage universel direct, le maire est élu par et parmi le conseil municipal, le maire est par ailleurs le représentant de l'État dans la commune-circonscription déconcentrée. Au titre de cette seconde fonction, il gère l'état civil, organise les élections et a la qualité d'officier de police judiciaire. Le maire est administrateur des affaires de la commune. Il prépare et exécute les délibérations du conseil municipal, il lui appartient de décider de l'ordre du jour et d'apprécier l'opportunité de l'inscription d'une affaire sur demande d'un conseiller. Il prépare et propose le budget communal et est chargé de la police municipale. Il représente la commune en justice. Le maire procède à la révision des listes électorales, à l'organisation des élections et au recensement général de la population.

Le maire peut déléguer une partie de ses attributions à un ou plusieurs adjoints. En cas d'empêchement, il est remplacé par un adjoint.





Les nouveaux commerçants du parc de l'Équerre

Le 1^{er} septembre 2020, la première tranche du parc de L'Équerre était réceptionnée. Les premiers locataires s'installent, l'auto-école, la crèche (Les P'tits Babadins), et prochainement le grossiste en produits de coiffure et beauté. La deuxième tranche a vu s'installer un ambulancier privé. D'autres prospects sont en cours de réflexion. Nous attendons avec impatience l'arrivée d'un boulanger !

Ambulance du Pays Chartrain

Cela fait 26 ans que Jean-Yves Delavois est ambulancier. Après 25 années passées à travailler pour les Ambulances Chartraines, il a décidé de se mettre à son compte quand l'entreprise a fermé.

C'est lorsqu'un collègue ambulancier a mis en vente son entreprise située à Lèves que M. Delavois a saisi l'occasion pour se lancer à son compte en septembre 2019.

Au total, la SAS A.P.C. regroupe 4 salariés qui effectuent des transports sanitaires. Ils disposent d'une ambulance et d'un V.S.L. (Véhicule Sanitaire Léger).

Au quotidien, l'A.P.C. effectue des transports « traditionnels » pour diverses consultations de patients, de la kinésithérapie ou des dialyses. Il y a également quelques déplacements pour des rendez-vous médicaux à l'hôpital ou dans les cliniques. Lorsqu'elle dispose d'un peu de temps, l'équipe d'A.P.C. se met à disposition du SAMU.

Jean-Yves Delavois a choisi de s'installer à Gellainville pour des raisons pratiques. Son domicile ainsi que celui de ses 3 salariés se situent à proximité de leur nouveau lieu de travail. De plus, Bonville-Gellainville est un emplacement stratégique pour se rendre aux établissements médicaux : les deux centres de dialyse, l'hôpital, l'Hôtel Dieu et Saint-Brice sont situés dans cette zone.

L'A.P.C. a investi son nouvel emplacement à la mi-janvier dans des locaux flambant neufs !



Contact

📍 13, parc de l'Équerre - Bonville, 28630 Gellainville
☎ 02 37 99 00 51

Star Coiff

Grossiste coiffure et beauté

Philippe Darnault, 66 ans, est le président de la SAS Star Coiff. En 1995, il crée un premier magasin à Étampes (91), siège social de la structure. En 2007, il ouvre un deuxième magasin à Ozoir-la-Ferrière (77). Aujourd'hui, il inaugure son troisième magasin sur notre commune.

Grossiste de produits beauté et coiffure, cela fait maintenant 25 ans que Star Coiff travaille avec les coiffeurs et autres professionnels de la beauté qui représentent 85 % de son chiffre d'affaires. Également ouvert aux particuliers, l'enseigne propose à sa clientèle une large gamme de produits et matériels de coiffure, esthétique, ongles et mobilier.

■ **Être honnête avec le client,
c'est ma philosophie
depuis le début.** ■

Cela faisait longtemps que Philippe Darnault avait des vues sur Chartres. Après une tentative de rachat d'un commerce similaire avenue d'Orléans (Méga Coiff), qui n'a pas abouti parce que le local était déjà reloué, la mairie de Chartres l'a orienté vers le Parc de l'Équerre. « Je me suis déplacé pour aller voir, j'ai trouvé l'endroit très accueillant ». Maintenant, son objectif est de communiquer sur Chartres et ses communes alentours pour faire circuler la nouvelle de son installation auprès des coiffeurs et autres professionnels qui composent sa clientèle.

« Nous accueillerons avec plaisir le public parce qu'on a beaucoup de choses à lui apprendre. Il faut savoir qu'aujourd'hui,



en moyenne, une femme sur trois ne va pas chez son coiffeur mais chez un grossiste pour acheter ses produits. On conseille le client sans hésiter à lui dire que certaines choses ne sont pas faisables par soi-même et qu'il faut consulter un professionnel. » Le plus important pour M. Darnault c'est le conseil, l'accompagnement et la satisfaction du client. « Être honnête avec le client, c'est ma philosophie depuis le début. »

Si on demande à Philippe Darnault ce qu'il aime le plus dans son métier la réponse est immédiate : « Tout ! J'aime absolument tous les aspects de mon métier. J'aime la relation client, être au contact des gens, les conseiller et surtout voir le client satisfait. »

Contact

📍 6-7, parc de l'Équerre - Bonville, 28630 Gellainville
☎ 02 37 35 09 38 ✉ starcoiff28@orange.fr



Les P'tits Babadins micro-crèche

Maeva Stievenart, 28 ans, est infirmière diplômée depuis 2013. Après plusieurs expériences en EPHAD et à l'hôpital dans différents services, elle a décidé de s'orienter vers la petite enfance. C'est en découvrant le réseau AMA (Aide au Maintien de l'Autonomie) qu'elle a décidé de se lancer dans la création de micro-crèches. En décembre 2018, elle a fondé sa première micro-crèche à Luisant. Elle a ouvert sa deuxième à Gellainville le 1^{er} septembre 2020.

Une micro-crèche est une structure qui accueille au maximum 10 à 11 enfants par jour. Ce nombre limité d'enfants accueillis permet une approche plus personnelle et individualisée. Les professionnelles « peuvent mieux répondre aux besoins des enfants et respecter leurs rythmes » dans un environnement coloré empreint de douceur.

Quatre professionnelles de la petite enfance encadrent les enfants de la crèche les P'tits Babadins : 1 éducatrice jeunes enfants, 1 auxiliaire de puériculture et 2 CAP petite enfance. La structure s'étend sur 130 m² avec une pièce de vie de 48 m²,

deux salles de repos et un jardin extérieur de 135 m² qui va être habilité prochainement.

Les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans peuvent s'épanouir grâce aux nombreuses activités proposées : activités motrices, activités « texture », activité « manipulation » (pâte à modeler, peinture...), activité musicale, jeux libres, éveil culturel (lecture d'histoires, marionnettes...). La structure fonctionne sur le principe de la pédagogie active, elle est enrichie par l'utilisation de la méthode « bébé fais-moi signe », un langage des signes.

Le parc de l'Équerre, zone en pleine expansion, a séduit tout de suite Maeva Stievenart. Elle souhaite créer des partenariats avec les entreprises qui le désirent, ce qui leur permettrait de réserver des places pour leurs salariés à des tarifs préférentiels. Elle propose également les services de sa micro-crèche aux communes limitrophes qui ne disposent pas forcément d'accueil petite enfance. « Ce que j'aime le plus dans mon travail, c'est de voir les enfants grandir, de voir leur évolution. J'aime pouvoir offrir aux parents un moyen de garde sûr et leur permettre de savoir que leurs enfants entreront à l'école sereinement. »

“ Nos professionnels peuvent mieux répondre aux besoins des enfants et respecter leurs rythmes. ”

Contact

📍 3, parc de l'Équerre - Bonville, 28630 Gellainville

☎ 06 64 91 98 96

🕒 Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

💻 www.lesptitsbabadins.com

📍 Les p'tits Babadins de Bonville/Gellainville

Auto-école de Bonville-Gellainville

Cela fait 10 ans que Thierry Degas, est un moniteur d'auto-école passionné. Avant d'exercer ce métier, il a travaillé en menuiserie pendant 20 ans. Ce qu'il appréciait particulièrement, c'était la formation des plus jeunes. C'est cet amour de la formation qui lui a donné envie de se reconverter dans le domaine de l'apprentissage de la conduite en auto-école.

“ Si par mon travail je peux faire baisser un peu le taux d'accidents de la route, c'est une énorme victoire ! ”

M. Degas a fait le choix d'installer son entreprise à Bonville pour la proximité avec Chartres tout en n'étant pas en plein centre-ville. Il propose à ses élèves une formation au permis B (traditionnelle et accélérée), la conduite accompagnée, la conduite supervisée et des formations post-permis.

Entreprise à taille humaine, l'auto-école a ouvert ses portes le 4 août 2020. Pour l'instant, Thierry Degas y est le seul employé. Cela lui permet d'assurer une proximité et un suivi personnalisé avec chacun de ses élèves que ce soit sur l'apprentissage du code de la route ou de la conduite.

Avec une clientèle essentiellement constituée de jeunes âgés de 15 à 20 ans, à l'auto-école de Bonville on est connecté et en phase avec le numérique ! Les élèves peuvent travailler le code de la route en ligne sur téléphone, tablette ou ordina-

teur n'importe où et n'importe quand. Le traditionnel livret de conduite est lui aussi numérique. Cela permet au moniteur de suivre la progression de l'élève, d'y retrouver l'historique des leçons faites, d'accéder aux trajets effectués en conduite accompagnée et de retrouver les attestations obligatoires. Toutes les informations sont synchronisées, ce qui permet à l'élève, à ses parents et au moniteur de les conserver dans un seul et même endroit et d'y avoir accès à tout moment.

Passionné par son travail, Thierry Degas aime par-dessous tout le contact avec les jeunes et la pédagogie. Il prend à cœur de les sensibiliser au maximum à la sécurité routière. « Si par mon travail je peux faire baisser un peu le taux d'accidents de la route, c'est une énorme victoire et une grande satisfaction personnelle ! »



Contact

📍 5, parc de l'Équerre - Bonville, 28630 Gellainville

☎ 06 14 90 10 66

✉ autoecolebonville@gmail.com

Les travaux dans notre commune



TRAVAUX DE TOITURE

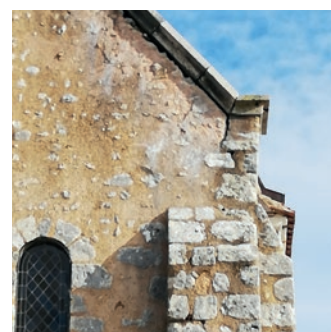
Rénovation de la toiture de la mairie dans son intégralité (246 m²).



AU CHEVET DE NOTRE ÉGLISE

Ayant constaté un problème sérieux sur le pignon ouest de l'église, le conseil municipal a jugé qu'il était urgent d'intervenir. Des barrières ont été posées afin de garantir la sécurité des lieux et des personnes car d'éventuelles chutes de pierres étaient à craindre ! La cloche ne sonne plus depuis le 1^{er} novembre afin de ne pas amplifier les désordres constatés.

Des démarches sont entamées pour remédier aux maux dont souffre cette vieille dame. À suivre...



Avant



Après

RESTAURATION DU MURET

Cour arrière de la mairie.



AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT DOUX ENTRE BONVILLE ET GELLAINVILLE

Le conseil municipal a fait le choix de réaliser une bande de roulement en béton d'une largeur d'1 m 20 pour permettre le déplacement des piétons tout en maintenant la circulation des engins agricoles.

RD150

Travaux de renforcement de la chaussée sur la RD150.



LE COQ AU SOMMET DU CLOCHER

On le contemple souvent tout en haut de l'église, il domine l'édifice. Depuis longtemps il était immobilisé et ne remplissait plus son rôle de girouette. Après un bain de jouvence, de nouveau, il nous indique la direction du vent.



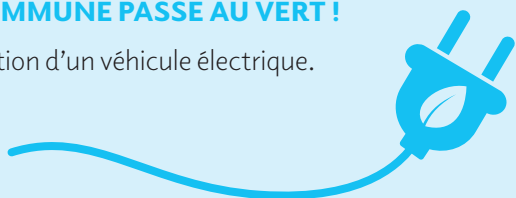
NOUVEAU SOL À LA SALLE POLYVALENTE

Mise en place d'un nouveau sol à la salle polyvalente suite au dégât des eaux d'août 2019. L'espace central est parqueté, les contours carrelés.



LA COMMUNE PASSE AU VERT !

Acquisition d'un véhicule électrique.



RUE DU VIVIER

Travaux d'aménagement de voirie.



LES IMPRÉVUS...



Fuites d'eau à répétition Grande Rue.



Éboulement du fossé rue de Brétigny.



Zoom sur Chartres Enseignes Communication

Chartres Enseignes Communication est une entreprise spécialisée dans la signalétique créée en septembre 2015 par les actuels co-gérants Nelson Martins-Coelho et Lionel Goncalvès. Une bonne alchimie qui porte ses fruits pour ces deux associés férus de travail. Nelson Martins-Coelho avait 17 ans d'expérience dans le métier de la signalétique avant la création de l'entreprise. Il a été poseur, chef d'atelier puis commercial. Lionel Goncalvès ancien acheteur dans l'agroalimentaire, apporte son expertise de gestionnaire et de commercial.

La petite entreprise qui avait débuté avec quatre personnes compte aujourd'hui 15 salariés. Une croissance progressive qui se poursuit au fil des années.

Chartrains d'origine, ils se sont installés dans le Jardin d'entreprises à Gellainville. Bâtiment à dominance orange, Chartres Enseignes Communication ne passe pas inaperçue sur la rue Louis Pasteur. Le bâtiment qui a l'origine faisait 600 m², a été agrandi de 300 m² en avril 2018 afin de pouvoir pratiquer le marquage sur poids lourds. Temple de la signalétique et du marquage, ici la couleur et les matières sont reines : enseignes, marquage de véhicules, marquage sur façades et vitrines, impression sur tous supports, bâches, autocollants, panneaux aluminium et PVC... de quoi laisser libre court à la créativité !

« Chez Chartres Enseignes Communication, tout ce qu'on fait est sur-mesure ». Le travail qu'ils produisent, experts sur les techniques d'enseigne et les techniques de fabrication, la créativité et le conseil sont leurs forces ; « Le but c'est de faire rêver le client, d'aller plus loin, au-delà de la demande ».

En plus d'être acteurs de l'économie locale, les deux co-gérants sont aussi des acteurs majeurs du sport chartain : « On sponsorise beaucoup de clubs : le handball, le football, le rugby, le basket homme, le basket femme, la team progress (vélo), le squash, l'Odyssée... Et on est membre du C'Chartres Sport ». Un ancrage local important pour eux et une belle façon de vivre et de faire vivre le sport local.

Contact

☎ 02 37 26 63 20

💻 www.chartresenseignes.com

📍 5, avenue Louis Pasteur - 28630 Gellainville

Visite guidée de la centrale de cogénération biomasse

Visite guidée de la centrale de cogénération biomasse de Chartres métropole sise rue Hélène Boucher à Gellainville. Le 13 février 2020, l'équipe municipale accompagnée des agents a découvert avec grand intérêt le fonctionnement de la structure. Un grand merci à Monsieur Florent Colin, directeur général de Chartres métropole Énergies pour son accueil.



Chartres Renov' Habitat

Depuis plus de 2 ans, « Chartres Renov' Habitat », s'adresse gratuitement à tous les habitants de l'agglomération, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires sans conditions de ressources. Ce service déployé par Chartres métropole accompagne techniquement et financièrement les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique et sur les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.

Les conseillers Chartres Renov' Habitat sont les relais de l'ensemble des aides à la rénovation énergétique disponible sur le territoire (ANAH, Action Logement, Caisse de retraite...) et sont capables de renseigner ou réorienter tout particulier, quel que soit son profil et son projet.

Près de 3 500 personnes ont sollicité un conseil auprès du service Chartres Renov' Habitat depuis sa création en mai 2018. Quelle que soit la demande, il est important de solliciter le service avant la signature des devis, pour prétendre aux aides financières.

Chartres Renov' Habitat mobilise également les professionnels locaux du bâtiment pour proposer une offre de qualité. En partenariat avec la CMA28, Chartres métropole forme des artisans constitués en groupements et structurés autour d'un maître d'œuvre/architecte. À terme, c'est la création d'une filière locale de la rénovation énergétique qui est visée, pour accompagner au mieux les particuliers sur des rénovations énergétiques globales et performantes.

Contact

Permanences Chartres Renov' Habitat :
du lundi au vendredi (9h00-12h45 et 13h30-17h00)

📍 Guichet Unique - 32-34 boulevard Chasles à Chartres

☎ 02 37 23 40 40

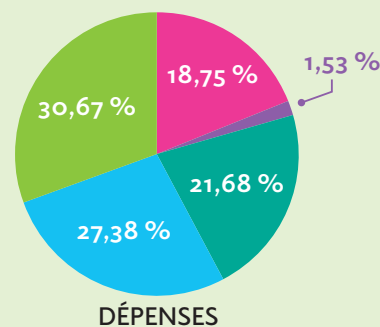
✉ chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

Budget 2019

Fonctionnement

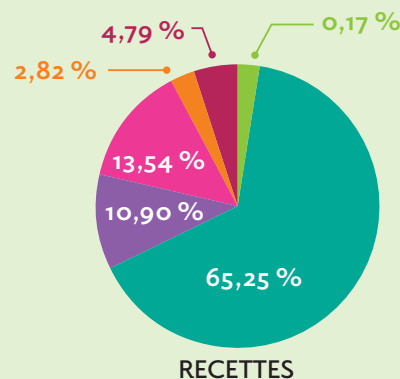
DÉPENSES

● Charges à caractère général (achats divers, entretien/maintenance...)	258 434,78 €
● Charges de personnel et frais assimilés	230 689,98 €
● Autres charges de gestion courante (scolarité, subventions communales...)	182 654,09 €
● Charges financières et exceptionnelles	12 868,08 €
● Sortie de biens	158 014,93 €
TOTAL	842 661,86 €



RECETTES

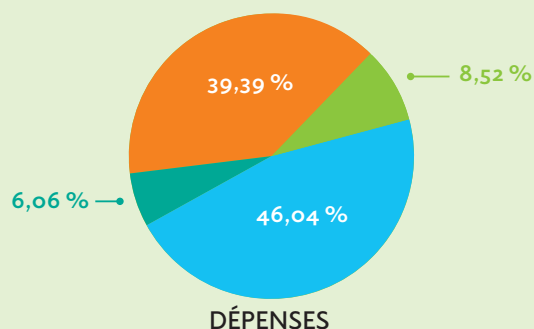
● Atténuation de charges (remboursements de charges de personnel...)	1 939,05 €
● Produits des services et ventes diverses (repas à domicile...)	28 123,65 €
● Impôts et taxes	725 675,66 €
● Dotations, subventions et participations	121 199,35 €
● Produits courants, financiers, exceptionnels (location salle polyvalente...)	150 595,54 €
● Excédent 2018 reporté	31 334,99 €
● Moins-value sur cession de biens	53 236,84 €
TOTAL	1 112 105,08 €



Investissement

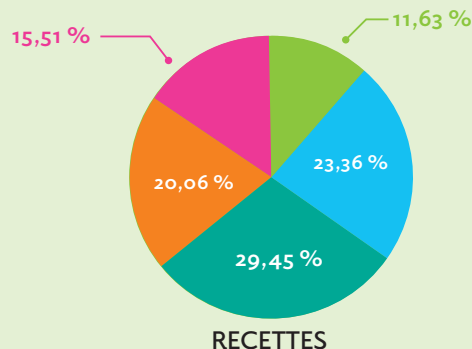
DÉPENSES

● Remboursement d'emprunts	74 832,23 €
● Opérations d'équipement	404 587,94 €
● Cession de biens	53 236,84 €
● Déficit 2018 reporté	346 114,28 €
TOTAL	878 771,29 €



RECETTES

● Dotations, fonds divers (FCTVA 2017, taxe d'aménagement)	118 439,06 €
● Emprunt (Trottoirs RN154 + tracteur John Deere)	238 000,00 €
● Affectation de résultat	300 000,00 €
● Subventions sur opérations d'équipement	204 350,00 €
● Cession de biens	158 014,93 €
TOTAL	1 018 803,99 €



Quelques opérations réalisées

- Requalification de la RN154 en traversée de Bonville.
- Remise en état des chemins ruraux.
- Réhabilitation de l'ancien restaurant en 2 logements communaux.
- Parc de l'Équerre : participation à l'équilibre.
- Reprise du mur et des enduits de l'Outil en Main (côté propriété Madelaine).



Le Quotidien de notre commune

Mode de garde des enfants *Les parents ont le choix !*

En plus de la micro-crèche des P'tits Babadins (voir page 12), les familles ont également la possibilité de mettre leurs enfants à la crèche « Les Petits Chaperons Rouges » ou de les confier aux assistantes maternelles.



LES PETITS CHAPERONS ROUGES

Dans le cadre de sa politique petite enfance, la mairie, en partenariat avec Les Petits Chaperons Rouges, propose aux familles des places d'accueil sur la crèche sise au Jardin d'entreprises de Chartres.

La crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans au sein d'une structure organisée en différentes sections, des bébés aux plus grands, afin de respecter le rythme naturel des enfants. L'équipe accompagne les enfants au quotidien afin de favoriser leur éveil dans un cadre rassurant et bienveillant.



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Nos assistantes maternelles sont des professionnelles agréées par les services du Département. Elles accueillent à leur domicile un ou plusieurs enfants. Voici leurs coordonnées :

Contacts

Isabelle Dupin :
06 16 23 76 80

Vitalina Ribeiro :
06 81 47 89 38

Marie-Odile Thafournel :
06 71 35 55 46

Garderie scolaire

Charlotte et Sylvie accueillent vos enfants chaque jour de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi) à la garderie dans le chalet derrière la salle polyvalente.

Le matin de 7h30 à 7h55 et le soir de 17h15 (après le dernier arrêt des bus scolaires) à 18h30.

Les tarifs restent inchangés :

- 1€ pour la séance du matin, 1€ pour la séance du soir.

Les tarifs sont dégressifs à partir du 2^{ème} enfant.

☎ 02 37 33 05 27 (SIVOS)

Contact

Portage de repas à domicile

La mairie propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Les repas sont élaborés par la restauration collective de Chartres métropole et livrés en mairie. Sylvie, notre agent communal, les dépose dans la matinée chez chaque bénéficiaire.

Le prix du repas est fixé à 6,30€. Le service est assuré 7 jours sur 7, le portage se fait le vendredi pour le week-end.



Communication

La communication est un vecteur qui permet de mobiliser chaque citoyen autour des affaires publiques locales, d'instaurer la confiance et partager l'information. À cet effet, nous avons quelques outils à votre disposition :

- **LE SITE INTERNET www.bonville-gellainville.fr** : vous y retrouverez les informations liées à la vie de la commune (conseils municipaux, écoles, transports, documents administratifs...).
- **LA PAGE FACEBOOK Bonville-Gellainville** : réseau social pour partager également de l'information. En aucun cas cette page ne doit faire l'objet de commentaires déplacés qui se verront supprimés.
- **L'APPLICATION PANNEAU POCKET www.panneaupocket.com** : outil de proximité, cette application nous permet de communiquer sur les informations de dernière minute.



Déclarations préalables 2020

- DP n° 1** – Anthony DUARTE • 3, impasse St-Louis – Bonville : piscine
- DP n° 2** – Franck MASSELUS • SPL Chartres Aménagement 7, avenue Gustave Eiffel – Z.I. Gellainville : changement d'affectation d'un bâtiment de parc d'exposition en bâtiment industriel
- DP n° 3** – Stéphane DEWITE • 15, rue de Corancez – Gellainville : garage
- DP n° 4** – Emmanuel PRÉVEAUX • 19, rue de Corancez – Gellainville : aménagement garage en chambre
- DP n° 5** – Sébastien GARNIER-MOUSSI • 17, rue de la Chanteraine – Bonville : clôtures internes avec portillons
- DP n° 7** – Frédéric MATHONNAT • 1, rue du Saule Boileau – Bonville : édification mur de gauche – place du midi
- DP n° 8** – Agnès VALLIER • 1, rue de Brétigny – Bonville : crépi extérieur
- DP n° 9** – Jean MOULIN • 3, rue de la Saussaye – Bonville : portail
- DP n° 10** – Dominique CHAUVEAU • 1, impasse des Poteries – Bonville : clôture
- DP n° 11** – Laurent PRADOT • 3, rue de Brétigny – Bonville : abri de jardin
- DP n° 12** – SARL Groupe ELS • M. et Mme EL HARTI • 2 bis, rue de la mairie – Bonville : isolation thermique
- DP n° 15** – David POTHIER • 8, rue de Corancez : clôture
- DP n° 16** – Richard LE BIHAN • 4, rue du Saule Boileau – Bonville : agrandissement salon / séjour

Permis de construire 2020

- PC n° 1** – David SIZAIRE • SOGEL 14 • 11, rue Joseph Cugnot Z.I. de Gellainville : réhabilitation d'un bâtiment d'entrepôt et extension d'un atelier
- PC n° 2** – Bruno LEBLOIS • SCI BIAL • 30, avenue Louis Pasteur – Z.I. de Gellainville : extension d'un bâtiment de stockage
- PC n° 3** – M. et Mme LEFEVRE • 1, rue de Corancez – Gellainville : transformation d'une longère
- PC n° 5** – Dominique CHAUVEAU • 1, impasse des Poteries – Bonville : pose d'un abri de jardin en bois démontable
- PA n° 1** – Pierres et Territoires • rue de Brétigny (RD 339,) – Bonville : aménagement du lotissement de La Chanteraine III



État civil 2020

NAISSANCES

- Le 13 mai 2020, Alizée SAMAD
- Le 8 juin 2020, Tiago CHAILLOU
- Le 30 juin 2020, Rosy, Lila, Jessica VOISIN
- Le 24 août 2020, Basile, Didier, Rodolphe LAIGNEAU
- Le 13 octobre 2020, Louisa, Hélène, Laurence FERRON



BAPTÊMES CIVILS

- Le 22 août 2020, Ethan, Manuel LAUTRU-GONÇALVES
- Le 22 août 2020, Thiago, Manuel LAUTRU-GONÇALVES

PACS

- Le 11 août 2020, Jennifer DENEAU et Jonathan HEURTAULT

DÉCÈS

- Le 9 avril 2020, Marthe, Léone, Adrienne DESGROUAS, née COCHEPAIN
- Le 17 mai 2020, Jean-Michel, Joseph, Julien POTHIER
- Le 20 mai 2020, Roger, Mary, Lucien RIVIERE
- Le 6 juin 2020, Élisabeth, Suzanne, Angèle RAMAUGÉ, née RENARD
- Le 4 août 2020, Tuncay KAHRAMAN
- Le 14 septembre 2020, Maryse, Jeanne VU, née DELÂTRE
- Le 16 octobre 2020, Claude, Lucien LECOMTE
- Le 4 novembre 2020, Renée, Suzanne, Justine BOUCHER, née LABBÉ

Retour en images...

Cérémonie des vœux du 23 janvier 2020

Les vœux 2020 étaient teintés d'émotion. Dernière année d'un mandat ayant commencé en 2014 pour les élus, mais surtout derniers vœux prononcés par M. Préveaux.

En effet, après 43 années en tant qu' élu dont 25 années de 1^{er} magistrat de la commune, M. Préveaux a décidé de profiter pleinement de son temps libre.

Son discours, mêlé de sanglots dans la voix, lui a permis de balayer sa vie d' élu de Gellainville en nous racontant quelques « anecdotes croustillantes ». Il n'empêche qu'il a mené cette mission haut la main et laisse une commune en forme financièrement, où de nombreux projets peuvent encore fleurir et dans lesquels la nouvelle municipalité aura à cœur de s'investir.

Extrait du discours de Monsieur Préveaux : « Je suis particulièrement satisfait que durant tous ces mandats, aucun conflit d'intérêt n'ait vu le jour et d'avoir toujours privilégié l'intérêt général au détriment de l'intérêt particulier. Bien sûr, vous ne vous faites pas que des amis mais au moins vous pouvez regarder les gens les yeux dans les yeux sans aucun complexe. Chez moi la parole vaut signature et malheur à celui qui ne la respecte pas ».

Centenaire de Renée Boucher

Il est d'usage de dire et écrire : la commune fête « son centenaire ». Vous remarquerez l'usage du déterminant possessif, on ne dit pas « un centenaire » mais « son centenaire ». Et ceci n'est pas anodin ! En effet, chaque commune porte une affection bien particulière à ces hommes ou ces femmes qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé la plus grande partie de leur vie.

De tous les habitants de la commune, Renée Boucher, a peut-être été une de celles et ceux qui connaissaient le mieux le passé de Gellainville.

La Municipalité lui a rendu hommage en faisant de cet anniversaire un véritable événement local tant il est exceptionnel. Pour cette cérémonie, à la mairie, elle était entourée de ses enfants, petits-enfants et de ses arrière-petites-filles.

Chaque commune ne peut donc s'enorgueillir d'avoir son centenaire puisque, rappelons-le, il n'y a que deux ou trois communes en moyenne sur les 35 000 que compte notre pays qui fêtent cet événement.

Vieillir ce n'est ni renoncer ni résister mais accepter toutes les étapes en conscience. L'hiver de la vie est une saison à savourer comme les autres. C'est ce qu'a fait Renée jusqu'à ce 4 novembre 2020 où elle s'est éteinte discrètement.

14 juillet



Cette année en raison de la crise sanitaire le conseil municipal a décidé de fêter le 14 juillet en extérieur.

Grâce aux chapiteaux mis à disposition par le comité des fêtes, une centaine de convives a pu dîner à l'abri tout en écoutant la ravissante et talentueuse chanteuse qui était présente.



Dernière prise de parole de M. Préveaux durant son mandat.



Commémoration 11 novembre

Chaque année les Gellainvillois attendent de commémorer le souvenir de la Première Guerre mondiale, un conflit encore présent dans les mémoires.

Pour cette année 2020 la traditionnelle cérémonie de commémoration n'a, malheureusement, pu être ouverte au public compte tenu de la crise sanitaire.

Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts, marquant ainsi le respect que les élus et les habitants doivent aux soldats morts pour la France lors de ce conflit, ainsi qu'aux soldats de toutes les guerres.



Conscrits de la classe 17 de Gellainville

Téléthon un geste simple de solidarité

Comme chaque année, une benne Paprec était à disposition le week-end du 5 et 6 décembre sur le terrain communal.

Les administrés ont joué, à fond, la carte de la solidarité, la benne était pleine!

Bravo !



Un bel élan de générosité



En cette période de confinement et de contraintes sanitaires, pas question de se retrouver pour le banquet municipal qui est une tradition dans notre commune.

Pour compenser l'annulation de ce moment de festivité et en témoignage de l'attention que la municipalité souhaite porter aux aînés de la commune, il a été décidé d'offrir aux personnes âgées de 60 ans et plus un panier gourmand composé de produits locaux, y compris aux personnes qui n'assistaient pas habituellement à ce banquet.

C'est également une manière de soutenir nos artisans et producteurs en cette période difficile.

La distribution s'est faite en porte à porte, le 5 décembre, par les élus en binôme. Très investis dans leur rôle d'élus de proximité, ils n'ont pas manqué d'adresser à chacun leurs vœux de santé et de s'assurer de leur bien être à l'approche des fêtes.

Le geste fût fort apprécié !



Le monde associatif une année en demi-teinte

Baseball

Le début de saison a été bien rempli avec la participation de toutes les équipes à de nombreux tournois. Un « tournoi de la galette » organisé au gymnase de la Saussaye a permis à 15 équipes composées de parents et d'enfants de s'essayer avec bonheur au baseball 5, nouvelle discipline de la fédération.

Le coup de frein subi en début de championnat a heureusement pu être compensé par l'encadrement bénévole du club qui s'est mobilisé pour offrir, aux jeunes et moins jeunes, des entraînements pendant tout l'été. Cela a permis de limiter la casse due au confinement et de recruter de nouveaux joueurs tout en gardant vivante la passion de nos licenciés.

Des stages multisports pour les jeunes en début de vacances scolaires attirent toujours beaucoup de participants. Un grand merci à tous les bénévoles, coachs et parents qui font de ces stages un succès.

Le stand du club au salon des associations de Chartres, animé par de nombreux jeunes et adultes bénévoles a également été une réussite en termes de nouveaux joueurs recrutés.

Le club se félicite d'accueillir de plus en plus de féminines dans ses sections jeunes (la plus jeune a 5 ans). Nous recrutons également des dames. Mesdames, si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir profiter des deux séances d'essai gratuites offertes à toutes les débutantes.

Contact

N'hésitez pas à joindre Philippe Esteban pour des initiations à l'occasion d'anniversaires, journées d'intégration, enterrements de vie de garçon ou autres.

☎ 06 19 77 29 16

A.T.M.B.G. Association de Travaux Manuels

L'année 2020 fut une année sombre pour les associations.

En ce qui nous concerne, notre activité fut très réduite, la Covid-19 nous imposant des mesures sanitaires très sévères.

Notre association se compose de 12 adhérentes. Les cours ont lieu le mardi, à la salle périscolaire, de 14h à 17h – cours animés par Agnès. Aucune contrainte, chacune suit son inspiration !

Espérant que l'année 2021 voit le bout du tunnel grâce aux découvertes des laboratoires.

Prenez soin de vous !

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Contact

Présidente : Anne-Marie Préveaux

☎ 02 37 28 47 90



Le Club de l'Amitié



En cette année particulière de pandémie, et par mesures sanitaires, notre Club de l'amitié n'a pu avoir lieu que jusqu'au 10 mars 2020.

Ce jour-là, avant le confinement nous avons pu fêter tous ensemble les 100 ans de notre doyenne Renée Boucher qui nous a malheureusement quittés depuis.

Durant le confinement, c'est avec une grande tristesse que nous avons perdu deux autres membres, Marthe Desgrouas le 9 avril et Élisabeth Ramaugé le 6 juin 2020.

Dès que la situation sanitaire le permettra, le Club sera ouvert à tous. Nous reprendrons nos activités hebdomadaires le mardi de 14h à 17h15, nos jeux, nos goûters appréciés de tous et nos fêtes d'anniversaire.



Contact

Présidente : Maryse Decourtil

☎ 06 13 90 09 91

A.C.J. Association Culture et Jeunesse

Malheureusement l'année 2020 aura été très particulière pour cause de Covid-19 et nous a amené à annuler nos différentes activités comme :

- la sortie spectacle prévue le 19 avril,
- le bric-à-brac prévu le 17 mai,
- le repas de fin de saison prévu le 24 juin.

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Les cours de gymnastique ont été interrompus en mars mais ont pu reprendre le jeudi 17 septembre 2020 avec 18 participantes dans le respect des règles sanitaires avant de s'arrêter à nouveau fin octobre.

RANDONNÉE PÉDESTRE DES 5 ET 6 SEPTEMBRE

Celle-ci a eu lieu aux portes de la Sologne près de Gien (45) dans une ferme-auberge entre forêts et prairies avec 33 participants.

CARTE DE MEMBRE ACTIF

Tarif : 14 € pour la carte individuelle et 22 € pour la carte couple. Il est possible de se procurer cette carte en déposant votre chèque établi à l'ordre de l'A.C.J. dans la boîte aux lettres des associations devant la mairie de Gellainville, avant fin février 2021.

Contact

Présidente : Françoise Seilhan

☎ 02 37 25 78 07

Dates à ne pas manquer

(sous réserve de la réglementation gouvernementale)

- Assemblée Générale : 29 janvier 2021
- Sortie spectacle : Non définie
- Bric-à-brac : 9 mai 2021
- Repas de fin de saison : 24 juin 2021
- Randonnée pédestre : 4 et 5 septembre 2021



Gymnastique d'entretien.



Randonnée pédestre des 5 et 6 septembre 2020.

Les Z'Apertès



La troupe théâtrale les Z'Apertès, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19, n'a pu donner ses représentations prévues en mars 2020.

Cependant, la troupe, forte de l'expérience de ses membres, continue à s'organiser et ne désespère pas de pouvoir vous présenter un nouveau spectacle en avril 2021 si, naturellement, la situation sanitaire s'améliore à ce moment-là.

Nous vous remercions encore vivement de la fidélité et du soutien que vous nous témoignez chaque année.

Contact

Président : Henri Majchrowski

☎ 02 37 28 64 75

L'outil en Main d'Eure-et-Loir

2020, une année exceptionnelle pour l'Outil en Main d'Eure-et-Loir, elle le fût à plusieurs titres !

Le 22 mars 1995, notre Association Outil en Main naissait sous l'impulsion de son Président fondateur Maurice Roby aidé de quelques pionniers. Les premiers ateliers ouvrirent au C.F.A. Bâtiment de Chartres, c'était alors la 3^e association de ce type créée en France. Répondant au concept imaginé par l'UNION, l'objectif demeure la transmission du savoir-faire, entre générations. Les Femmes et Hommes de métier, bénévoles et retraités, chaque mercredi hors périodes scolaires, accueillent des enfants de 9 à 14 ans, et les initient chacun dans sa spécialité, aux métiers manuels du patrimoine. Un moment de partage, de compréhension, où un lien intergénérationnel se noue, entre les enfants qui découvrent avec intérêt les initiations aux métiers, la passion latente des professionnels et le plaisir de ces derniers, valorisés de vieillir en restant utiles et actifs.

En cette période insaisissable, après 3 mois de fermeture, ce fût un pari engagé par toute l'équipe de susciter les motivations en tentant de maintenir la date de l'Assemblée Générale programmée le 24 juin. Les impératifs et rigidités d'organisation sont passés, retenons le résultat, une journée ensoleillée permit le déroulement de cette réunion à l'extérieur, avec la participation exceptionnelle de Mme la Préfète d'Eure-et-Loir... Un honneur et une reconnaissance pour l'O.E.M. 28 ! Un certificat de participation et des souvenirs ont été remis à chacun des enfants.

Notre participation à la 13^e exposition internationale de mosaïques chapelle du Lycée Fulbert, où nous présentons l'œuvre commune « Totem des enfants » du 17 octobre au 8 novembre 2020, souligne la persistance de notre vivacité...

Rester résolument optimiste, être prêt à repartir avec l'embellie de santé souhaitée...



Totem des enfants

Avis

Pour compléter et renforcer nos équipes nous recherchons des gens de métier particulièrement : pâtissier, menuisier, couturière, jardinier.

Contact

☎ 02 37 22 90 02 - 06 77 48 21 23

✉ paris.se.dangers28@wanadoo.fr

📍 11, rue de la mairie, 28630 Bonville-Gellainville

Voitures Anciennes de Beauce

Durant cette année 2020, malgré la situation sanitaire liée à l'épidémie, le Club Voitures Anciennes réussit à composer avec la réglementation nationale et organisa quelques belles manifestations qui, tout en répondant aux attentes de ses adhérents, connurent un beau succès.

- **12 janvier** : Assemblée Générale. 120 personnes présentes pour les exposés des bilans et des projets, suivis du traditionnel repas.
- **3 au 24 février** : Exposition « Les Marques Disparues » à Leclerc Épicentre. Une exposition de 15 voitures de marques disparues.
- **28 juin** : 4^{ème} Traversée de Chartres. 270 véhicules, autos, motos tracteurs, véhicules militaires, ont suivi la RN10 du Nord au Sud de l'agglomération, avec un morceau d'anthologie lors de l'escale place des Épars.
- **5-6 septembre** : « Salon des associations » à Chartres. Pour la première fois le club a tenu un stand. Un beau succès auprès du public, qui nous a permis de largement communiquer sur la promotion et l'utilisation des véhicules anciens de collection.
- **13 septembre** : « Rallye promenade en Perche ». Une belle promenade sur les routes du Perche. Un parcours magnifique, digne d'un guide touristique, pour les 37 équipages allant de la 2 CV au Dodge !
- **19-29 octobre** : « Expositions Cabriolets » à Leclerc Épicentre. Une expo exceptionnelle de 23 cabriolets de toutes marques et de tous pays.
- **Rencards Mensuels** : malgré des conditions restrictives, le club a réussi à maintenir 4 « Rencards Chartres » mensuels sur le parking Leclerc (2^{ème} dimanche du mois) avec une fréquentation de près de 150 voitures.
- **Compétition historique** : cette année encore, 2 équipages ont participé au Tour de Corse Historique (Lancia Delta Intégrale et Jaguar D Evocation).

Le Club Voitures Anciennes de Beauce répond aussi aux sollicitations de diverses associations ou entreprises pour leurs opérations promotionnelles qui sont autant de succès auprès du public.



Contact

Président : James Lefèvre

☎ 02 37 24 95 52

Nos Anges

Cette année, l'association a proposé son dernier grand week-end sur les maladies génétiques orphelines avant de revenir en 2023 avec une grande soirée pour fêter les 15 ans de l'association qui se déroulera le samedi 11 et le dimanche 12 février 2023. L'association a connu un énorme succès au cours de ces douze dernières années et nous avons souhaité revenir à quelque chose de plus proche des personnes.

Nous avons prévu des manifestations comme des lotos, des après-midi récréatifs pour les enfants, des soirées en plus petit nombre, des rencontres entre familles afin d'échanger sur leurs problématiques... Comme vous le savez, avec la crise sa-

nitaire, nous avons préféré mettre tous ces projets en stand-by. Ce n'est pas parce que l'association ne fait pas son week-end annuel qu'elle est morte ! Nous continuons d'œuvrer pour les familles, les enfants atteints de maladies génétiques orphelines et ce tout au long de l'année.

Contact

f Facebook et www.nosanges.fr

☎ 06 25 74 72 41



Le Comité des Fêtes

Notre association a été créée le 8 juin 1971. Différents présidents et membres du conseil d'administration se sont succédés. L'actuel président Dominique Chauveau a été élu en décembre 2004 lors de l'Assemblée Générale. Notre conseil d'administration est composé de 13 personnes.

Notre association organise différentes manifestations : concours de belote, chasse aux œufs, méchoui, foire aux vins. À cause du virus de la Covid-19, toutes nos manifestations de l'année 2020 ont été annulées pour préserver le bien-être de tout le monde.



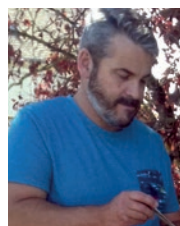
D. Chauveau,
Président



M. Azambourg,
Vice-Président



A. Renou,
Trésorière



N. Aiglehoux,
Trésorier adjoint



E. Chauveau,
Secrétaire



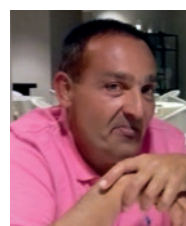
C. Durand,
Secrétaire adjoint

Dates à ne pas manquer

(sous réserve de la réglementation gouvernementale)

- 15 janvier 2021 : Assemblée Générale
- 20 février 2021 : repas Intersection
- 6 mars 2021 : concours de belote
- 5 avril 2021 : chasse aux œufs
- 19 juin 2021 : méchoui
- 11 et 12 septembre 2021 : foire aux vins
- 9 octobre 2021 : concours de belote

LES MEMBRES ACTIFS



D. Pothier



G. Amy



B. Puyol



J.-P. Bucher



J.-P. Renou



G. Grelet



G. Stauder

Mots mêlés

Q R H M F C C B U Y H D M B D O
L P D R V O T T Y B M C N Z K U
A U B V W S E N A T A L P X A E
Y K P B P O M A A S I E B S E I
U A L P R L A K V G R N N E V Z
M O Z O H E S Y N G I T E R B E
N L L A B E S A B X E S I L G E
D I Y T C C O L A K V M J R Z U
V N W L V M C I I R C U K X M W
O Z U Z A C I T R E A K H A Q S
Y L Y G B S A R L Y C B E A B J
K A X C L I T L H C P B M T M X
D L S D O J I R S U T Y D R C R
Z P P M L V O V V W J K S A Z O
P Y A R N E N R G R T O Y C W W
D S D O J K S R C S X D I T F Y
Z I B T N A M A I D S A W E K O
Z T K Z N I C F S H W S S U Z J
I G E L L A I N V I L L E R C Y
N O N N E S R W H H N Z N S L X

ASSOCIATIONS

BASEBALL

BONVILLE

BRETIGNY

DIAMANT

EGLISE

GANT

GELLAINVILLE

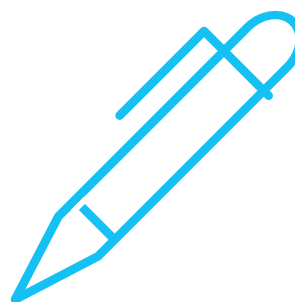
KAOLIN

MAIRIE

NONNES

PLATANES

TRACTEURS



Contact

Président : Dominique Chauveau

☎ 02 37 34 32 10

SOLUTION :

X 1 5 N Z N H M A S I N N O N
A 3 R 3 1 1 I A N I Y 1 3 9 I
I 2 N 5 S M H S J J I N Z X 1 Z
O K 3 M V S G I Y W Y N 1 8 I Z
A J 1 I O X S O R X I O O S G
M M 3 A O 1 8 9 W 3 M Y 4
O Z V S K I M A A O A 1 W 4 4 Z
R C R G A 1 I O S R I I O G S 1 O
X W 1 W 8 4 C H I 1 I C X V X
I 8 V 3 8 C A T R Y S 8 9 A 1 A
S 0 V H X V 3 8 I 1 C Y Z 0 Z O
M X K 0 3 8 I 1 3 W A 1 M N A
0 2 8 I W A X V 1 O C 1 A 1 O
3 0 1 1 5 3 X B Y S 3 8 V 1 1 N
3 8 8 3 1 1 O N A S 3 H O Z O W
Z A 3 N N R O A K V 1 8 1 V O
I 3 5 8 3 1 1 S V W O 4 8 4 X A
3 X 4 1 V L V N 3 S M A 8 0 V
0 K Z N C W B A 1 8 O A 8 0 4 1
O 8 R N G H A N 8 C C 8 C W H R 0

« J'entretiens mon trottoir »

☺ Balayage



☺ Désherbage



☺ Démoussage



☺ Les produits phytosanitaires sont interdits par les particuliers



☺ Déneigement



« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou son caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation ou sa propriété »

Règlement Sanitaire Départemental (Art 32)

« La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen »



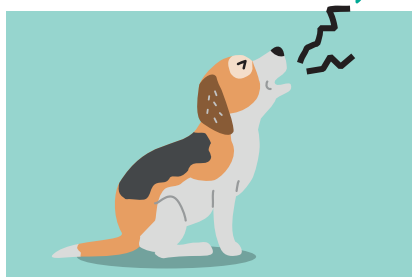
Les travaux de bricolage ou de jardinage



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Animaux domestiques



Aboiements : conformément au Code de la Santé Publique, les bruits domestiques ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité. Propriétaires de chiens, soyez vigilants !

Déjections canines sur les trottoirs : trop de trottoirs sont souillés par les crottes de chiens ! Des distributeurs de sachets ont été installés à plusieurs endroits sur la commune. Propriétaires de chiens, soyez compréhensifs !

Stationnements



Pour la sécurité des piétons, le stationnement est réglementé sur la commune, matérialisé par le marquage au sol des emplacements.

Respectons ces emplacements !

Vitesse : pensez à nos enfants... Roulez au pas !

Retour

SUR QUELQUES ARTISTES DE LA FOIRE AUX VINS



Catherine Lara
2013



Christophe Debeaulieu
2016



Émile et Images
2010



Jeanne Manson
2008



Jean-Luc Lahaye
2009 et 2017



Herbert Leonard
2007



François Feldman
2013



Karine Clin d'œil
2016



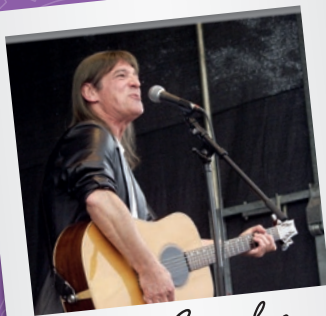
Laam, Louisy, Joseph,
Lynnsa et Pauline Ester
2019



Les Forbans
2005



Michael Jones
2018



Pierre Groscolas
2008



Sheila
2006



Patrick Juwet
2012



Pascal Danel
2014



Sixties Memory
2011



Zouk Machine
2011